

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 17 juillet 2019

Objet : Demande d'accès
N/Réf. : 1847 00/2019-2020.165

Nous donnons suite à votre correspondance reçue le 2 juillet dernier pour recevoir copie de documents que vous décrivez comme suit :

« [...] les durées de séjour dans les urgences, par région et établissement, pour les années 2014-2015 à 2018-2019 (toutes les périodes), ainsi que pour l'année en cours (périodes disponibles).

J'aimerais notamment avoir:

- le nombre de patients, le pourcentage de patients, les durées de séjour et celles de prise en charge médicale moyenne, médiane et le 90e percentile pour:
- l'ensemble des patients;
- les patients ambulatoires;
- les patients sur civière;
- par priorité (1 à 5);

J'aimerais aussi avoir:

- les durées de séjour moyenne, médiales et le 90e percentile pour les différentes catégories de patients sur civière (séjours 24h ou plus, séjours 48 heures ou plus, ambulance, santé mentale, 75 ans ou plus, non hospitalisés, avec demande d'admission et hospitalisés) » (*sic*).

... 2

Nous vous communiquons, sous l'onglet 1, les documents répondant à votre demande d'accès que nos recherches ont permis de repérer.

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard.

Nous vous prions d'agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur général adjoint,

Original signé
Martin Simard

p.j.